



Litige telecome, quel avocat contacter?

Par **anouke**, le **18/02/2008** à **17:40**

Bonjour,rrnrDepuis le mois de mai 2007, je suis en litige avec une société de téléphonie mobile. rnMon histoire résumée : Je suis partie en Afrique de l'ouest plusieurs mois, j'ai reçu un sms promotionnel me disant "Pour 5euros, appel en Fr metro gratuit pendant le week end". J'appelle le service client pour savoir si étant au senegal, cette promo était effective. On me dit que OUI. rnJe souscrit donc et consomme tout le week end en illimité.rrnrAujourd'hui je me retrouve avec une facture astronomique car finalement ça ne fonctionnait pas du Senegal.rnJ'ai essayé de régler le problème avec le service client qui par plusieurs fois m'a dit que j'étais idiote puis m'a raccroché au nez.rnMa ligne a été résiliée car j'ai bloqué les paiements.rrnrJ'ai ensuite contacté >UFC que choisir, qui a réussi à obtenir une réduction sur ma facture de 300 euros.rrnrJe ne suis pas satisfaite du tout (car la facture reste salée) et j'aimerais engager des poursuites contre cet opérateur mais je suis perdue dans toutes les spécialités des avocats.rnQuel avocat dois-je aller voir? Mon cas est-il défendable?rrnrMerci pour vos réponses.rnAnouke